

2. Approbation des comptes et projet de budget.

En l'absence de M. le Lieutenant-Colonel Verly, subitement rappelé sous les armes, l'Assemblée se trouve dans l'impossibilité d'entendre l'exposé habituel des comptes et du projet de budget.

Sur consultation expresse du Président, elle émet, à l'unanimité, un vote d'approbation de ces documents tels qu'ils ont été soumis au Conseil et approuvés, après un examen minutieux; elle exprime au Trésorier de vifs remerciements pour sa gestion.

RAPPORT DU TRÉSORIER AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MESSIEURS,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le relevé des comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1939, le bilan au 31 décembre 1939 et le projet de budget pour 1940.

Cette fois, la situation financière impose des mesures rigoureuses; les tomes de 1937 et de 1938, dont vous avez apprécié l'importance, ont entraîné des dépenses supérieures aux prévisions, et, malgré nos efforts, aucune intervention n'est jusqu'à présent venue nous aider à combler le déficit ainsi créé.

Il sera donc nécessaire de veiller strictement à la réduction des dépenses, tant pour éviter de dépasser les prévisions que pour permettre d'apurer l'arriéré.

Le projet de budget est établi en tablant sur le maintien de la situation actuelle en ce qui concerne l'effectif des membres et l'importance des subsides.

RELEVÉ DES COMPTES DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1939.

Recettes.	Dépenses.
Cotisations et entrées . . . fr. 12,200 »	Impression fr. 10,000 »
Abonnements et vente fascicules 2,111 30	Planches et dessins 4,782 40
Intérêts des garanties 1,082 36	Convocations, affranchissements 1,475 98
Indemnité usage bibliothèque 300 »	Taxes et impôts 113 40
Subsides :	Gratifications. 1,250 »
Etat 3,295 »	Dépenses d'administration . . . 1,374 30
Brabant 1,250 »	Frais A. S. B. L. 93 15
Fondation Universitaire 10,000 »	
Université de Bruxelles 1,000 »	19,089 23
31,238 66	
— 19,089 23	
Excédent des recettes 12,149 43	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1939.

Actif.		Passif.	
En caisse	fr. 16,622 09	Dettes de la Société envers elle-même :	
12,000 francs. Dette belge unifiée 4 %.		20 membres à perpétuité à 400 francs	fr. 8,000 »
7,000 francs. Dette coloniale 4 %.		1 membre à perpétuité à 1,200 francs	1,200 »
2,000 francs. Intercommunale bruxelloise des Eaux 4 %.		2 membres à perpétuité à 2,250 francs	4,500 »
13 parts bénéficiaires Kilo-Moto.		5 membres à vie à 200 fr.	1,000 »
		3 membres à vie à 600 fr.	1,800 »
		3 membres à vie à 900 fr.	2,700 »
		5 membres à vie à 1,125 fr.	5,625 »
			Fr. 24,825 »
		Dettes envers des tiers :	
		Factures arriérées.	36,066 58

PROJET DE BUDGET POUR 1940.

Recettes.		Dépenses.	
Cotisations	fr. 15,000 »	Impression	fr. 23,000 »
Abonnements	2,000 »	Planches.	5,000 »
Intérêts	1,000 »	Convocations, affranchissements	1,445 »
Indemnité usage bibliothèque	300 »	Taxes et impôts	250 »
Subsides	14,545 »	Gratifications.	1,250 »
		Dépenses d'administration	1,500 »
		Frais A. S. B. L.	150 »
		Cotisation Fédération Sociétés scientifiques	200 »
		Publications scientifiques.	50 »
	Fr. 32,845 »		Fr. 32,845 »

3. Fixation du taux des cotisations pour 1940 et restriction aux dépenses de publication.

L'assemblée adopte, à l'unanimité, la proposition du Conseil de maintenir pour 1940 le régime des cotisations tel qu'il avait été fixé pour 1939, y compris la réduction consentie aux étudiants et jeunes diplômés. Elle se rallie également à une proposition du Conseil fixant à dix pages du *Bulletin* le maximum des frais d'impression que la Société prendra annuellement à sa charge pour chacun des membres, et mettant, d'autre part, à charge des auteurs la moitié des frais de clichage exigés par l'illustration de leurs notes.